



TROPHÉE VÉTÉRANS
GOLF D'OZOIR LA FERRIERE
Mercredi 24 & Jeudi 25 Avril 2019



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :
N° Licence : Index :
Téléphone : Mail :
Adresse :
Ville : Code postal :

DROITS D'ENGAGEMENT

Extérieurs 80.00 €

Membres 30.00 €

Clôture des engagements le mercredi 10 avril 2019

Pour les compétiteurs qui souhaitent la mise à disposition du **practice (balles à volonté)** et de la zone d'entraînement pendant la durée du Grand Prix, **une participation de 10.00 € supplémentaire** sera demandée.

Total à payer :euros

Chèque libellé à l'ordre de l'« AS Golf Ozoir »

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE

Château des Agneaux - 77330 Ozoir-la-Ferrière

Tel. : 01 60 02 60 79

Site : www.golfozoir.fr Email : secretariat@golfozoir.fr - Page Facebook "Golf d'Ozoir"



TROPHÉE VÉTÉRANS

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE

Mercredi 24 & Jeudi 25 Avril 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2019 édité par la FFGOLF et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF de **65 ans ou plus la veille du début de l'épreuve.**

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 27 places réservées aux dames.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de dames. Il sera réservé 5 places chez les Dames et 15 chez les Messieurs pour les joueurs non-classés au Mérite Seniors.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 18.4 - marques de départ : jaunes

1 série Dames : index inférieur ou égal à 21.4 - marques de départ : rouges

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Mardi 23 avril : journée de reconnaissance sur réservation (à partir du 18 avril) au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Mercredi 25 avril : 1^{er} tour.

Jeudi 26 avril : 2^{ème} tour.

Les 3 premiers en brut Messieurs seront récompensés.

Les 3 premières en brut Dames seront récompensées.

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, du tour 1 puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous des tours 2 et 1.

ENGAGEMENT

Lundi 4 mars 2019 : ouverture des inscriptions.

Mercredi 10 avril 2019 à 18 heures : date limite d'inscription.

Dimanche 14 avril 2019 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

L'inscription est fixée à 80 € par participant et à 30 € pour les membres du golf d'Ozoir.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Le Comité se réserve le droit de refuser des inscriptions.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

La composition du Comité de l'Epreuve sera affichée sur le panneau officiel avant le 1^{er} tour.